



Le FMI publie ses « Perspectives de l'économie mondiale »

Dans ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiées le 7 avril 2014, le FMI prévoit une accélération de la croissance mondiale de +3,6 % en 2014 et +3,9 % en 2015 (après +3 % en 2013). L'activité s'accélérerait dans les pays avancés, mais la reprise mondiale resterait « inégale et modeste », tandis que des risques importants, déjà identifiés ou nouveaux, subsisteraient. Parmi les risques recensés précédemment, le FMI cite le programme inachevé de réformes du secteur financier, l'endettement élevé de beaucoup de pays, un chômage par trop élevé et des craintes concernant les pays émergents. Les nouveaux risques tiennent selon le FMI à une inflation faible dans les pays avancés, une détérioration des perspectives des pays émergents par rapport au second semestre de l'an dernier et aux récentes tensions géopolitiques. S'agissant des contributions à la croissance mondiale, le FMI table sur une accélération dans les pays avancés, notamment aux États-Unis, où la croissance annuelle en 2014-15 devrait être supérieure à la tendance, aux environs de 2 ¾ %, sous l'effet d'une « modération du rééquilibrage des finances publiques, de conditions monétaires accommodantes, du redressement du secteur immobilier et d'une augmentation du patrimoine des ménages ». Le FMI prévoit également une reprise dans la zone euro avec +1,2 % en 2014 et +1,5 % en 2015 après -0,5 % en 2013, et une croissance qui reste supérieure dans les pays du cœur de la zone (+1,7 % en Allemagne, contre +0,5 % en 2013, +1,0 % en France, contre +0,3 % en 2013, +0,6 % en Italie, après -1,9 %, +0,9 % en Espagne, après -1,2 %). Au Japon, le FMI mise sur une stabilité de la croissance (+1,4 % en 2014 après +1,5 % en 2013). L'activité économique y serait portée notamment par l'investissement privé et les exportations, mais pâtirait du durcissement de la politique budgétaire en 2014-15, et notamment du relèvement de la taxe à la consommation. Enfin, concernant les Pays émergents, le FMI table sur une accélération modérée de la croissance, de 4,7 % en 2013 à 4,9 % en 2014 et à 5,3 % en 2015, en liaison avec « un environnement financier extérieur moins favorable et, dans certains cas, à la persistance d'un investissement faible et à d'autres contraintes structurelles intérieures ».

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2014/01/pdf/textf.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 3 avril 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. Les informations disponibles confirment que la reprise modérée de l'économie de la zone euro se poursuit conformément à notre évaluation précédente. Dans le même temps, les informations récentes continuent de conforter notre anticipation d'une période prolongée de faible inflation, suivie d'une remontée graduelle des taux d'inflation mesurée par l'IPCH. Les signaux provenant de l'analyse monétaire confirment le diagnostic de tensions sous-jacentes modérées à moyen terme sur les prix dans la zone euro. Les anticipations d'inflation pour la zone euro à moyen et long terme restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. À plus long terme, nous suivrons très attentivement les évolutions et considérerons tous les instruments à notre disposition. Nous sommes fermement déterminés à conserver l'orientation largement accommodante de la politique monétaire et à agir rapidement si nécessaire. En conséquence, nous n'excluons pas un nouvel assouplissement de la politique monétaire et nous réitérons fermement que nous continuons de prévoir le maintien des taux d'intérêt directeurs de la BCE à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée (...). Le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement de recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat afin de faire face efficacement aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation. »

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,9 % en février 2014, stable depuis octobre 2013. Il se situait à 12,0 % en février 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,6 % en février 2014, en baisse par rapport au taux de 10,7 % de janvier 2014. Il se situait à 10,9 % en février 2013. Eurostat estime qu'en février 2014, 25,920 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,965 millions dans la zone euro. Par rapport à janvier 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 65 000 dans l'UE28 et de 35 000 dans la zone euro. Comparé à février 2013, le chômage a baissé de 619 000 personnes dans l'UE28 et de 166 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,8 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'au Luxembourg (6,1 %), et les plus élevés en Grèce (27,5 % en décembre 2013) et en Espagne (25,6 %).

Actualité législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-373 du 27 mars 2014 relatif à la dénomination commune des principaux frais et services bancaires

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028790930&dateTexte=&categorieLien=id>

Ce texte entre en vigueur le 1er avril 2014 pour les plaquettes tarifaires en ligne et le 1er juillet 2014 pour les plaquettes tarifaires en version papier. Il s'applique aux plaquettes dont les tarifs sont modifiés à compter de ces dates.

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publication : « Tableau de bord économique de la Guyane »



Publié dans le cadre du partenariat Cerom, le tableau de bord économique de la Guyane apporte une vision synthétique et rapide de l'évolution conjoncturelle du département au travers d'une sélection d'indicateurs macroéconomiques. Cette publication a été réformée et regroupe désormais près de 40 indicateurs économiques régionaux réunis autour de six grands thèmes : les principaux indicateurs macroéconomiques, la consommation, l'investissement, l'analyse sectorielle, l'analyse financière et la vulnérabilité des acteurs économiques. Le tableau de bord, également disponible en version anglaise et portugaise, est accessible chaque trimestre pour la Guyane comme pour l'ensemble des DOM sur le site du partenariat CEROM : www.cerom-outremer.fr/cerom/.

Publication : « Synthèse économique annuelle 2013 »



Après une année 2012 en demi-teinte, l'économie guyanaise a marqué le pas au cours de l'année 2013 jusqu'au troisième trimestre. La fin de l'année montre toutefois des signes de reprise avec une consommation des ménages en hausse et un redémarrage de l'investissement des entreprises. La situation sur le marché du travail s'est en revanche de nouveau dégradée en 2013.

L'évolution du volume d'affaires et des performances est contrastée selon le secteur d'activité. Les secteurs aurifère, de la construction et du spatial affichent des signes de contraction en 2013 alors que les acteurs du tourisme et de l'élevage expriment un certain optimisme.

Toutes ces publications sont disponibles gratuitement sur le site de l'Iedom : www.iedom.fr/Guyane

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} avril 2014, le prix de la vente au détail des carburants à 1,65 € / litre pour l'essence (sans changement par rapport au mois précédent) et 1,49 € / litre pour le gazole (-1 centime). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 21,57 €, contre 23,00 € en mars, soit une baisse de 1,43 €.

Prix à la consommation

En février 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère baisse, de 0,1 % sur le mois. Cette baisse est liée à la diminution des prix des services (-0,3 %) et de l'énergie (-0,5 %), alors que les prix des produits manufacturés et de l'alimentation augmentent de 0,1 %. Sur un an, l'indice des prix progresse de 0,5 %, tiré principalement par les variations des prix sur les postes de l'alimentation (+2,3 %) et des services (+0,2 %). D'un niveau similaire à celle constatée en Guadeloupe (+0,5 %), l'inflation en Guyane reste inférieure aux valeurs constatées à la Martinique (+1,0 %), à la Réunion (+0,9 %), à Mayotte (+0,6 %) et pour la France entière (+0,9 %).

BTP

En mars 2014, les ventes de ciment (hors filer, bigbag, et liant) progressent avec 7 894 tonnes soit une augmentation de +4,5 % en glissement annuel CVS. Les ventes augmentent également entre février et mars (+1,4 % CVS). Le mois d'avril est par ailleurs marqué par l'achèvement de deux projets d'infrastructures sur l'île de Cayenne, avec l'ouverture du nouveau pont sur le canal Laussat à Cayenne. Cet investissement de 1,5 million d'euros a été financé par les fonds européens, par l'Agence Nationale pour la Renovation Urbaine (ANRU), par la Région et par la Ville de Cayenne. L'échangeur de Balata a été mis en service le 15 avril 2014. Cette infrastructure financée par la Région et l'Etat pour un coût total de 23,5 millions d'euros permettra de fluidifier l'accès à l'agglomération de Cayenne en provenance de Matoury et de l'Est par la route nationale 2 (RN2) et de Kourou et de l'Ouest par la route nationale 1 (RN1).

Exploration pétrolière

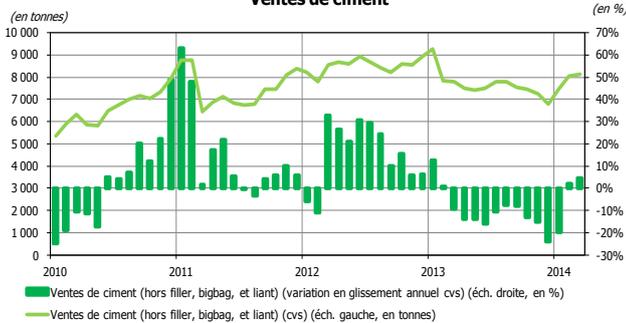
La compagnie pétrolière Shell a annoncé qu'elle retirait une demande de permis de recherche d'hydrocarbures dans la zone nord du permis Guyane Maritime (zone de 34.920 km² se situant à 150 km des côtes). A l'issue du quatrième forage consécutif infructueux, Shell a indiqué qu'elle se concentrait désormais sur l'analyse des données sismiques recueillies sur les zones déjà explorées.

Variation de l'indice des prix à la consommation



Source : Insee

Ventes de ciment



Source : Ciments guyanais, CVS/CJO Iedom

Spatial

Le 22 mars 2014, Ariane 5 a lancé avec succès, depuis le Centre Spatial Guyanais (CSG), une charge comprenant deux satellites de télécommunications, ASTRA 5B pour l'opérateur luxembourgeois SES et Amazonas 4A pour l'opérateur espagnol Hispasat. Il s'agit du 73^{ème} décollage pour le lanceur lourd européen et de son 59^{ème} succès consécutif. Avec une masse de 5 724 kg, ASTRA 5B fournira des services de télédiffusion en Europe. Doté d'un équipement consacré au service européen de navigation par recouvrement géostationnaire (EGNOS), le second passager, Amazonas 4A, d'une masse de 2 938 kg, fournira de nombreux services de télécommunication sur toute l'Amérique du Sud notamment pour la Coupe du Monde de la FIFA au Brésil en juin, puis pour les Jeux Olympiques à Rio en 2016.

Douze jours plus tard, le 3 avril, le 7^{ème} lanceur Soyouz décollait depuis la Guyane en propulsant avec succès le premier satellite du programme européen Copernicus. La réduction du délai entre ces deux lancements en dessous de deux semaines illustre la volonté affichée d'Arianespace de réduire la rotation entre deux lancements différents. Ce satellite est doté d'un radar de pointe développé par Airbus Defence & Space (ADS, ex-ASTRIUM), permettant d'observer la surface de la Terre de jour comme de nuit ou en présence d'une importante couverture nuageuse. Sentinelle-1A aura pour mission de surveiller la surface des mers, d'observer la fonte des glaces, les marées noires, les glissements de terrain et fournir rapidement des données liées à des catastrophes naturelles (inondations ou séismes).

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Pont sur l'Oyapock

Le Gouverneur de l'Etat de l'Amapà au Brésil, Camilo Capiberibe, a annoncé en début d'année la livraison des bâtiments destinés à héberger provisoirement les services brésiliens de douane et de police. Les bâtiments définitifs destinés à ces services seront livrés au cours de mois de novembre 2014. Par ailleurs, un accord bilatéral sur les transports a été signé le 22 mars dernier par les ministres brésilien et français des affaires étrangères. L'ouverture du pont sera conditionnée à l'approbation de cet accord par le congrès brésilien.

Dégradation de la note souveraine du Brésil

Selon le Figaro, l'agence américaine Standard & Poor's a abaissé d'un cran la note de solvabilité du Brésil, de « BBB » à « BBB- » en pointant la faible croissance économique et « les dérapages budgétaires ». De plus S&P table sur une hausse du PIB de 1,8 % pour cette année et de 2 % en 2015 après une croissance de 2,3 % en 2013. Cette annonce place le Brésil à un cran au dessus de la catégorie « spéculative » : une nouvelle dégradation placerait les emprunts souverains brésiliens dans la catégorie des investissements risqués. L'agence américaine insiste sur les faiblesses structurelles du Brésil, notamment le manque d'investissement en 2013 avec un taux atteignant 18 % du PIB, les investissements directs étrangers (IDE) moins importants qui fragilisent les comptes extérieurs et un recul de la croissance du marché du travail. L'organisation de la Coupe du monde de la FIFA met à jour les défaillances des infrastructures, l'accroissement des coûts ainsi que la progression des prix à la consommation et cristallise les revendications des classes moyennes. En dépit de l'augmentation du déficit public, qui devrait passer de 3,2 % du PIB en 2013 à 3,9 % en 2014, la solidité de la politique macroéconomique du Brésil lui permet de bénéficier d'une perspective stable.

Tourisme

Le gouvernement britannique a annoncé, le 5 avril, à l'occasion de la présentation de son pré-budget, la révision structurelle de la taxe sur le transport des passagers aériens (Air Passenger Duty, APD), celle-ci est calculée en fonction de la distance entre Londres et la capitale du pays de destination. En conséquence, l'accès aux pays de la Caraïbe depuis Londres, était plus élevé que vers d'autres destinations et affaiblissait le secteur touristique de la région. Demandée depuis longtemps par l'Organisation du Tourisme des Caraïbes (OTC), une réduction de cette taxe sera mise en place dès avril 2015.

SUIVI INDICATEURS CHIFFRÉS

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources
PRIX	↔	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Févr-14 127,3	-0,1%	10,5 %	Insee
	↔	Prix administré du litre d'essence	Avr-14 1,65	0,0%	-5,2%	Préfecture/Dieccte
	↕	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Janv-14 21 639	2,1%	13,2%	Pôle emploi
	↕	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Déc-13 7 861	-1,4%	-4,9%	Pôle Emploi
	↕	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Mars-14 17 034	1,1%	11,9%	Caf
MARCHÉ DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↕	Prestations nettes versées (1)	Mars-14 9,4 M€	2,9%	12,3%	Caf
		Cumul	28,2 M€		12,0%	
CONSUMMATION	↕	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Févr-14 11,0 M€	-6,9%	3,4%	Douanes
		Cumul	23,3 M€		3,8%	
	↕	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Mars-14 317	7,5%	0,4%	Somafi
	Cumul	904		-1,4%		
INVESTISSEMENT	↕	Importations de biens d'équipement (BE) (3)	Févr-14 22,6 M€	-40,9%	-34,3%	Douanes
		Cumul	70,5 M€		-13,5%	
	↕	Ventes de véhicules utilitaires	Mars-14 91	25,6%	16,8%	Somafi
	Cumul	236		23,4%		
COMMERCE EXTERIEUR	↕	Exportations (3)	Févr-14 31,3 M€	179,7%	76,0%	Douanes
		Cumul	41,1 M€		24,1%	
	↕	Importations (3)	Févr-14 75,9 M€	-45,1%	-39,0%	Douanes
	Cumul	233,2 M€		-15,4%		
SPATIAL		Tirs effectués Satellites lancés	Cumul à Mars-14 3 tirs (2 Ariane 5, 1 Soyouz) Cumul à Mars-14 4 satellites		1 tir à Mars-13 2 satellites	Arianespace
BTP	↕	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Mars-14 7 894 tonnes	1,4%	4,5%	Ciments guyanais
		Cumul	21 321 tonnes		-5,2%	
INDUSTRIE	↕	Exportations d'or en volume (3)	Févr-14 87 kilos	1387,0%	-48,4%	Douanes
		Cumul	89 kilos		-55,7%	
	↕	Exportations d'or en valeur (3)	Févr-14 2,6 M€	-0,7%	-61,3%	Douanes
		Cumul	2,7 M€		-47,0%	
	↕	Cours de l'once d'or	Mars-14 1 336,32 \$	2,8%	-16,1%	London Bullion Market Assoc./AFD
	↕	Grumes sorties de forêt	Déc-12 20 767 m3	29,8%	215,8%	ONF
		Cumul	74 878 m3		1,7%	
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↕	Exportations de crevettes (3)	Févr-14 57 tonnes	10,9%	-52,0%	Douanes
		Cumul	64 tonnes		-52,4%	
	↕	Exportations de poissons (3)	Févr-14 63 tonnes	-2,1%	13,0%	Douanes
		Cumul	95 tonnes		-6,3%	
	↕	Exportations de riz (2) (3)	Févr-14 0 tonne	n.s	n.s	Douanes
		Cumul	0 tonne		n.s	
TOURISME	↕	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Déc-13 35 863	-4,5%	-2,3%	CCIRG
		Cumul	437 599		2,1%	
	↕	Nombre de nuitées	Oct-13 28 000	0,9%	-24,3%	Insee
		Cumul	273 000		-2,9%	

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (mars 2014)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1694%	0,2051%	0,1601%	0,1907%	0,2310%	0,3040%	0,4060%	0,5760%

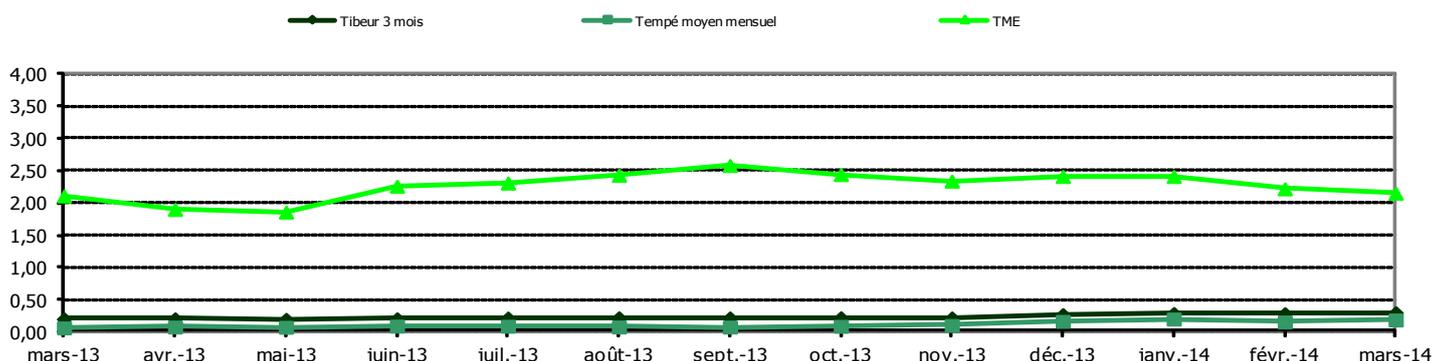
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
2,41%	2,41%	2,22%	2,15%	2,61%	2,61%	2,42%	2,35%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er avril 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,19%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,91%
Prêts à taux variable	4,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,92%
Prêts-relais	5,39%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,79%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,31%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,09%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,21%	Découverts en compte (1)	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

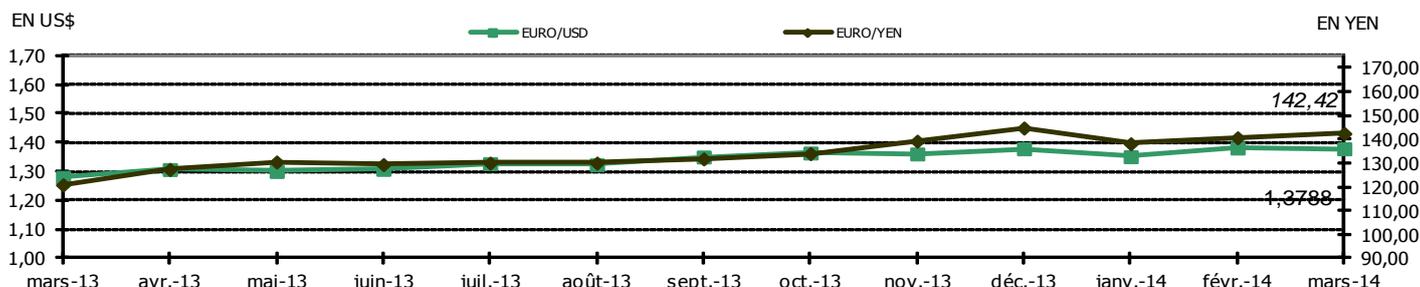
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3788	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,5875	EURO/SRD (Surinam)	4,5646
EURO/JPY (Japon)	142,4200	EURO/BWP (Botswana)	12,0260	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4647
EURO/CAD (Canada)	1,5225	EURO/SCR (Seychelles)	16,4914	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,4014
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8282	EURO/MUR (Maurice)	41,3773	EURO/BBD (La Barbade)	2,7539
EURO/SGD (Singapour)	1,7366	EURO/BRL (Brésil)	3,1276	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,8696
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,6973	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,6639	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3256,4162	EURO/XCD (Dominique)	3,7178	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	